

De: Simard, Michel
Envoyé: 19 décembre 2003 12:03
À: Boutin, Anne-Lyne (BAPE)
Objet: TR : Questions complémentaires avis de la FAPAQ, LES Sainte-Sophie, (3211-23-62) n/d 7322

Madame Boutin,

Ci-joints les commentaires de la FAPAQ sur la question de rappel G du document DB36 et la question 3 du document DQ2, en espérant le tout à votre satisfaction.

Cela complète les réponses requises par le BAPE.

Salutations
Michel Simard

-----Message d'origine-----

De : Renaud, Michel (R15)
Envoyé : 19 décembre 2003 10:55
À : Simard, Michel
Cc : Lemay, B. André; Dupuy, Pierre
Objet : Questions complémentaires avis de la FAPAQ, LES Sainte-Sophie, (3211-23-62) n/d 7322

Bonjour

Tu trouveras, tel que demandé, nos commentaires concernant deux questions adressées au MENV suite au audience publique concernant le projet de LES Sainte-Sophie.

[Réponse à la question de rappel G du document DB36](#)

Pourriez-vous donner votre avis concernant la valeur des inventaires fauniques réalisés par le promoteur, compte tenu qu'ils ont été effectués lors de la période estivale plutôt qu'au printemps?

Nous convenons que les inventaires fauniques touchant l'avifaune et l'herpétofaune auraient pu être effectués plus tôt en saison et s'échelonner sur une plus grande période pour avoir un portrait plus complet de ces composantes biologiques. Quelques espèces d'oiseaux, de reptiles et d'amphibiens auraient pu ainsi être ajoutées aux listes des espèces recensées. Toutefois, compte tenu de la nature et de la qualité des habitats directement affectés par le projet, il nous semble peu probable que les conclusions du rapport sur l'impact du projet sur ces éléments auraient été différentes.

En ce qui concerne l'inventaire ichtyologique (août 2003) la période choisie, l'effort et le nombre de stations de pêche est comparable aux inventaires effectués par la Direction de l'aménagement de la faune afin de caractériser les espèces de poissons présentes dans un cours d'eau.

Dans le contexte de ce projet, il importait pour nous notamment de s'assurer que toute espèce vulnérable, menacée ou susceptible d'être ainsi désignée ne soit pas significativement affectée par ce développement. Nous sommes en accord avec la position du promoteur qui avance que « la surface visée ne comporte pas d'habitats ou de caractéristiques exceptionnelles propices aux espèces à statut particulier présentant un potentiel de présence pour la région ». Cette affirmation nous semble valable pour la faune semi-aquatique, l'herpétofaune et l'ichtyofaune tel que mentionné au point 8.2.3, page 8-18 du rapport mais aussi pour la faune avienne en général.

D'autre part, le premier paragraphe de la page 5-69 de l'étude d'impact est à ajuster en retirant la référence à la banque des oiseaux menacés du Québec (BDOMQ). En effet le canard colvert, le moqueur roux, l'urubu à tête rouge et le grand corbeau ne sont pas des espèces menacées au Québec. Le promoteur devra préciser de quelle banque de données il s'agit.

Réponse à la question 3 du document DQ2

Dans l'étude d'impact à la page 5-65 (2^o par), il ressort de l'étude qu'en aval du point de rejet des eaux de ruissellement du site d'enfouissement dans le ruisseau aux Castors, le développement de la végétation et de la faune ichtyenne sont peu développées contrairement à ce qui s'observe plus en amont. La qualité des eaux rejetées a-t-elle un effet sur le milieu biologique?

Il est difficile de nous prononcer avec une absolue certitude quant à l'impact de la qualité des eaux de ruissellement provenant du site d'enfouissement sur le développement des herbiers aquatiques et la présence de poissons.

Cependant plusieurs paramètres autres que la qualité de l'eau peuvent expliquer cette différence pour ce qui est des herbiers. Mentionnons la disponibilité de la lumière, les pentes et la géométrie des berges, la vitesse du courant, les variations du niveau des eaux, les apports en éléments nutritifs provenant des terres agricoles immédiates etc. Il faudrait des données plus précises pour pouvoir discuter plus à fond cette question.

Selon le rapport d'inventaire de la végétation et de la faune (rapport final, décembre 2002, p.25-26) la partie amont du ruisseau aux Castors présente un débit très faible (le ruisseau prend la forme d'un étang). Les plantes aquatiques citées sont les lentilles d'eau et les sagittaires latifoliées. Notons que les lentilles d'eau sont associées à des étangs ou à de faibles débits. Il n'est donc pas surprenant que ces plantes soient présentes en amont alors qu'en aval de la confluence le débit étant plus important les lentilles d'eau y soient absentes.

Par ailleurs la présence d'un couvert forestier sur plus de 80%* de la longueur totale du ruisseau en aval du point de référence pourrait également expliquer le faible développement des herbiers aquatiques. Notons que 53%* de la partie amont est composé de milieux ouverts et milieux semi-ouverts.

Le rapport d'inventaire du ruisseau aux Castors, août 2003 (p.13 item 4.5.2) relève la faible abondance de poissons dans le ruisseau aux Castors. Quelques poissons (13 adultes et 23 alevins) ont été capturés en amont du site de rejet. La qualité de l'habitat en serait la cause principale selon le document. Nous croyons que leur analyse est pertinente. Le rapport d'inventaire de la végétation et de la faune (rapport final, décembre 2002) rapporte la capture de 1 mulot à cornes en amont et de 12 épinoches à 5 épines en aval.

Somme toute il s'agit de peu de poissons qui se distribuent en amont et en aval du point de rejet dans un habitat de faible qualité.

Par ailleurs des têtards d'amphibiens y ont été observés montrant une certaine qualité de l'eau favorable à la vie, rappelons que les amphibiens sont reconnus comme étant de bons indicateurs de la qualité environnementale.

Rappelons en terminant que les normes édictées par le MENV pour la qualité des eaux sont retenues afin de maintenir la vie en milieu aquatique et que le rapport de l'étude d'impact fait état d'un impact mineur sur la question de l'apport des eaux de ruissellement et d'un suivi environnemental.

*Données extraites du tableau 1, Inventaire du ruisseau aux Castors, août 2003.

N.B. Monsieur Pierre Dupuy, biologiste, a collaboré à la préparation des commentaires ci-dessus.

Salutations cordiales

Michel Renaud biologiste

Société de la faune et des parcs du Québec
Direction de l'aménagement de la faune
des Laurentides
737, rue de la Pisciculture
Case Postale 478, succursale Saint-Faustin
Saint-Faustin-Lac-Carré (Québec) J0T 2G0

☎ 819 688-2050-235 📠 819 688-2015
✉ michel.renaud2@fapaq.gouv.qc.ca